

## LA COMMUNICATION DE TROP

Le jeudi 10 novembre, certains salariés ont eu l'honneur de recevoir un mail de Madame Catherine MAC GREGOR, Directrice Générale d'ENGIE. Ce mail faisait l'éloge de ces salariés et promettait une prime de 1.500 € afin de les récompenser pour leurs contributions à la très bonne performance des 9 premiers mois de l'année 2022 du groupe ENGIE.

Or, après la réunion mensuelle d'animation sociale d'EQUANS France qui s'est tenue ce lundi 14 novembre, nous apprenons que ce mail n'était pas destiné aux salariés d'EQUANS et que par conséquent les salariés du groupe EQUANS ne bénéficieraient d'aucune prime.

Suite à cette bourde monumentale et au tollé provoqué auprès de toutes et tous, la CFDT se devait de réagir et a, par conséquent, adressé un courrier à Mr Jérôme STUBLER, Directeur Général d'EQUANS. Vous pourrez lire ce courrier ci-dessous ainsi qu'en PJ. Nous sommes à ce jour en attente de réponse de sa part.

« Monsieur,

*La CFDT souhaite attirer votre attention sur plusieurs éléments liés au contexte inflationniste actuel.*

*En effet, plusieurs grands groupes français ont, ou vont prendre des mesures en faveur du maintien du pouvoir d'achat pour l'année 2022.*

*C'est dans ce contexte que les collaborateurs d'EQUANS ont reçu le communiqué du 10 novembre 2022 adressé par Madame MAC GREGOR, Directrice Générale d'ENGIE, annonçant des mesures en faveur des salariés. Madame MAC GREGOR a salué la très bonne performance du groupe ENGIE sur les 9 premiers mois de l'année 2022, performance rendue possible grâce à la contribution exceptionnelle des équipes pendant cette période.*

*En reconnaissance de cette contribution déterminante et compte tenu du contexte inflationniste, elle décide, avec les membres du Comité Exécutif, d'attribuer une prime exceptionnelle d'un montant de 1500€ brut à l'ensemble des collaborateurs, décision que la CFDT salue.*

*Toutefois, nous souhaitons réagir à la suite de la réunion d'animation sociale d'EQUANS France du 14 novembre, au cours de laquelle la Direction nous informe que ce communiqué n'était destiné qu'aux salariés d'ENGIE et par conséquent que les salariés d'EQUANS ne sont pas concernés par cette mesure.*

*Ce communiqué a créé une vive émotion et un sentiment d'injustice pour une grande majorité des salariés d'EQUANS, qui faisait partie intégrante du groupe ENGIE, et qui ont eux aussi contribué aux très bonnes performances d'ENGIE pendant cette période.*

*Dans ce contexte, nous vous demandons Monsieur STUBLER de prendre des mesures à la hauteur de l'investissement des salariés, en reconnaissance de leur contribution déterminante dans cette situation de crise de l'énergie, compte tenu du contexte inflationniste et des performances financières. Aussi, dans cette période, nous vous demandons donc d'insuffler une dynamique positive dans les Négociations Annuelles Obligatoires des périmètres du groupe d'EQUANS, celles-ci doivent contribuer **au maintien du pouvoir d'achat de tous les salariés sans exception**.*

*Nous reconnaissons l'attachement du groupe EQUANS aux valeurs humaines et sociales et comptons sur votre écoute pour amener, en ces moments compliqués, une réponse forte à la hauteur des attentes de l'ensemble des collaborateurs.*

*Dans l'attente d'un retour de votre part, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations respectueuses.*

*L'animation sociale CFDT EQUANS France »*

Est-ce que ce courrier suffira à faire prendre conscience à la direction de l'importance vitale des résultats des Négociations Annuelles Obligatoires en cours dans les différentes entités ? Cette réaction générale à la communication d'ENGIE n'est-elle pas symptomatique d'un début de malaise social ?

### CONTACTS EQUANS CFDT

**Stéphanie Rubio**  
AXIMA (ARF et MCI)  
Tél : 06.07.43.60.12

**Jérôme Billaud**  
Equans Business Support  
Tél : 07.70.22.60.61

**Laurent Grolier**  
INEO  
Tél : 06.76.21.93.69